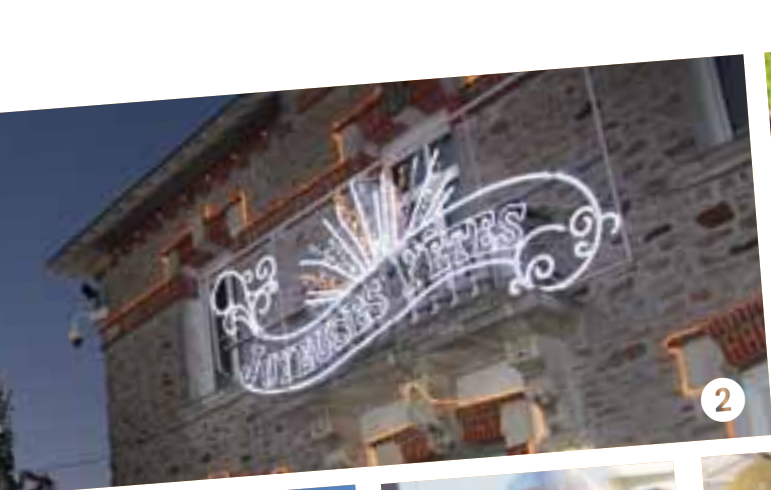




*Face à la violence inqualifiable de l'acte terroriste perpétré contre le journal "Charlie Hebdo" et en mémoire aux dix-sept victimes, nous devons défendre les valeurs de la République et les droits fondamentaux qui en sont le fondement.*

*Le maire, Alain Royer*



2



2



1



3



3



3



4

- 1 • en décembre - Merci à l'habitant de Treillières qui a fait don à la commune de trois grands sapins pour les décorations de fin d'année.
- 2 3 • 6 décembre - Animations du marché de Noël
- 4 • 6 décembre - Départ de la course à pied de Noël organisée par le Treillières running urban nature.
- 5 • Remise des colis aux personnes âgées de la commune, par le maire, Alain Royer.



5

## Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie - 44119 Treillières cedex - Tél. 02 40 94 64 16

### Horaires :

Lundi au vendredi - 9h00 à 12h30 • 14h00 à 17h30 (mairie fermée le jeudi après-midi).  
Permanence état civil et formalités : samedi de 9h00 à 12h00.

Numéro 65 : janvier 2015 - février 2015 - Dépôt légal à parution.

Magazine bimestriel d'information et de communication de la commune de Treillières. **Illustration de couverture :** © Sebdt - **Directeur de publication :** Alain Royer - **Responsable de la rédaction :** Catherine Cadou - **Coordination et rédaction :** Sébastien Dacher - **Crédit photos :** Mairie de Treillières - Fotolia.com - **Réalisation :** studio graphique Impression Visuelle - **Imprimerie :** Cartoffset - **Tirage :** 3650 exemplaires - **Distribution :** Guy W. Services



# Sommaire



Possibilité de télécharger le magazine sur :  
[www.treillieres.fr](http://www.treillieres.fr)

## Événements P4

De jeunes élus au conseil



## Travaux P6

Réhabilitation du puits  
de la Maison de l'Amitié

## Intercommunalité P7

Projet de mandat 2014/2020

## Enfance éducation jeunesse P8

## Dossier P10

Aménagement du nouveau  
quartier face à la mairie



## Solidarité familles P15

Création de logements SAMO

## Projets P16

Un projet culturel à partager

## Sport et vie associative P18



## Expression libre P20

## Conseil municipal P21

## Économie locale P22

Courts circuits

## Bibliothèque P23

## C'est pratique P23

## Agenda P24



## L'AVANT-PROPOS

DU MAIRE DE TREILLIÈRES

DES VŒUX DE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE  
à chacun d'entre vous,

Des vœux sincères et généreux de la part de toute l'équipe municipale.

Cette nouvelle année sera principalement marquée par la livraison, en septembre prochain, d'un multi-accueil de 35 places, de 20 logements réservés à nos aînés et d'une nouvelle salle communale de 120 m<sup>2</sup>.

Mais, comme vous le savez aussi, l'année 2015 s'annonce économiquement difficile avec des prévisions d'emploi en baisse et, pour les collectivités, une diminution des dotations d'État et des aides régionales et départementales.

Pourtant, il ne faut pas nous laisser gagner par la morosité. Préparons l'avenir des générations futures, soyons ambitieux et acteurs de notre destin.

Le dossier de ce magazine consacré à l'aménagement d'un nouveau quartier face à la mairie confirme que sens des responsabilités et ambition vont de pair. Ce projet, porté par trois promoteurs privés, devrait ainsi créer à terme au moins 25 emplois pérennes dans le secteur privé.

Ce projet répond aussi aux objectifs ambitieux du projet de mandat intercommunal. La création d'une médiathèque participera ainsi au développement de la culture sur le territoire, l'installation d'une supérette et de cellules commerciales renforcera le commerce de proximité, et l'implantation d'une résidence services offrira une nouvelle forme d'habitat pour les personnes âgées.

Vous l'aurez compris, nous souhaitons aller de l'avant pour vous, vos enfants, vos petits-enfants...

Que cette nouvelle année apporte à chacun d'entre vous, joie, bonheur et santé. Très bonne année 2015.

Alain Royer

En ma qualité de maire et de responsable de la communication municipale, j'ai autorisé la publication de l'expression politique du groupe d'opposition bien que je déplore l'absence d'honnêteté du fond et de la forme. Je préférerais de véritables confrontations d'idées au sein de nos instances de travail que l'utilisation de cette tribune à des fins partisans au détriment de l'intérêt général.

**Citoyenneté**

**De jeunes élus au conseil**

8 décembre 2014

**À l'issue d'un scrutin à un tour, ce sont 20 élèves qui siègeront, pour deux ans, au conseil municipal des enfants. Non sans fierté.**

« S'occuper des personnes âgées » (Lorette), « organiser des randonnées vélo » (Viali), « agrandir la bibliothèque » (Rachèle). Pleines de bon sens, les professions de foi des jeunes candidats n'ont rien à envier à celles de leurs homologues adultes. D'ailleurs, le formalisme était de rigueur début décembre dernier, lors du vote solennel pour élire, en présence d'élus dont le maire Alain Royer, une assemblée de jeunes

**Utiles au plus grand nombre**

Onze classes de CMI et CM2 des écoles Joseph-Fraud, Alexandre-Vincent et Sainte-Thérèse se sont investies dans cette aventure électorale. 20 élèves, plébiscités par leurs pairs, mesurent la responsabilité confiée : « je voulais me présenter pour améliorer la vie quotidienne, et maintenant, je suis élue, ça fait bizarre », nous a confié



249 inscrits, 237 votants, 230 suffrages exprimés.

conseillers. « Exercice pratique de démocratie représentative, l'élection au conseil municipal d'enfants de Treillières répond à un formalisme très pédagogique », a indiqué Marie-Madeleine Régnier, élue déléguée à la vie scolaire. Campagne électorale, choix des candidats, passage à l'isoloir, vote dans l'urne : « les élèves savent ce qu'ils font, comprennent bien les mécanismes d'un vote et leur engagement est à la hauteur de ce que représentera ce conseil », ajoute l'élue.

Iréna à l'issue du dépouillement. Léandre, qui siègera à ses côtés, deux fois par an en séance plénière, avoue être « un peu impressionné, mais on compte sur moi, alors je vais essayer de proposer des choses... » Lieu d'échanges et de réflexions, le conseil municipal des enfants disposera chaque année d'un budget pour réaliser les projets utiles au plus grand nombre. Là aussi, c'est l'intérêt collectif qui prime, et pour Marie-Isabelle Jondot, coordinatrice chargée de la participation citoyenne, « le débat contradictoire, la gestion de



projets, même conduits par des jeunes, participent au développement des enfants. Pour y parvenir, les enseignants ont bien joué le jeu, en acceptant que je vienne, en classe, présenter cette action d'éducation civique, utile au bien vivre ensemble.»



**Les candidats élus :** Océane Bonnaud, Rachèle Catherine, Romane Dubois, Énora Guichard, Mattéo Jannée, Anaëlle Laisney, Léo Laugier, Léandre Le Borgne, Camille Le Guellec, Oscar Lerat, Viali Mendes, Carla Moreau, Aubin Morisset, Iréna Ogassa, Maëlys Robin, Aloïs Roquier, Benjamin Rousseau, Salomé Tanguy, Léane Verhulst, Antonin Wyckaert.

## Photographie

## L'adoption en images



Géraldine Fur est photographe à Treillières, spécialisée dans le portrait d'enfants. Maman de Pénélope, Clovis et Violette, tous trois adoptés en Asie, la professionnelle du cliché a mené à bien un projet retraçant en images l'histoire de parents partant à la rencontre de leur(s) enfant(s).

« 70 familles, venues parfois de loin, ont franchi les portes du studio. Ce fut de belles rencontres. » Ces images de famille, accompagnées de textes personnels, ont donné lieu à un recueil baptisé *Adoptions, des moments d'émotion capturés*. Grâce à kiskissbankbank, site participatif, et à une subvention de la commune de 1 000 €, le livre a pu être imprimé en 1 500 exemplaires. Les bénéfices seront reversés à l'association humanitaire Action enfance Cambodge.

Disponible à la librairie mag-presse de Treillières et la librairie Coiffard, à Nantes.  
Contact : geraldinefur-photographe.com



## Gourmandises

## Levain sur vingt



Dominique Landais

**S'ils retournaient sur les bancs de l'école, les deux boulangers de Treillières s'en sortiraient avec une excellente moyenne. En ce début d'année, les spécialistes de la baguette se fondent en rois de la galette. Interrogation orale.**

## Trois mots pour vous présenter ?

**Marcel Saquet** : Apprentissage à 14 ans, 30 ans de métier, je viens de refaire mon établissement.

**Dominique Landais** : Boulanger depuis l'âge de 16 ans, passé par Nozay, Nantes. Et toujours passionné.

## Votre secret pour d'excellentes galettes ?

**D. Landais** : Pâte feuilletée, frangipane de qualité, et c'est tout bon.

**M. Saquet** : De la poudre d'amande, 100 % garantie, c'est ce qui fait le goût, rien d'autre.

## Une spécialité peut-être ?

**M. Saquet** : Avec des fruits : poire chocolat, cerises abricots, sans oublier



Marcel Saquet

celle à la pomme, plus classique, mais sans doute la meilleure.

**D. Landais** : la galette du Gesvres : brioche très moelleuse avec quelques zestes d'agrumes, crème légère à base de grand Marnier.

## Un mot pour tous les gourmands ?

**D. Landais** : Le pain au boulanger du coin, ça doit rester un achat de proximité.

**M. Saquet** : Surtout ne pas perdre les traditions, c'est ce qui fait notre culture du goût.

## L'astuce de la rédaction :

Boulangerie pâtisserie Landais : **jusqu'au 31 janvier, une bouteille de cidre offerte pour l'achat d'une galette feuilletée (6 ou 8 pers.)**

Boulangerie Marcel Saquet : **le précieux chocolat, le guérandais, et les palais ne seront pas déçus.**

## Repas des aînés

## Régal de début d'année

28 janvier 2015



Il serait trop facile de dévoiler dans son intégralité le menu qui réunira bientôt les aînés de la commune, âgés de plus de 70 ans. Pour se faire une idée des mets proposés le 28 janvier prochain sans en donner exactement de contenu, voici quelques pistes gustatives : amuse-bouche façon royal, petite perle de mer et sa rosace couleur orange ; morceau de choix du roi de la marre, aux deux fruits ; de la verdure et du laitage ; et en dessert : cabosse gourmande et son accent de Grande-Bretagne. Vous n'en saurez pas plus. Bon appétit.

\* C'est la cuisine centrale de Treillières - qui fabrique chaque jour quelque 1 400 repas pour les restaurants scolaires - qui prépare le repas des aînés. Les aînés seront servis ce jour-là par les élèves en formation Bac pro cuisine du lycée Bougainville (Nantes). Merci à eux.

## « Les puits, c'est la vie »

« Si on ne fait rien pour le sauvegarder, le petit patrimoine communal risque, au fil des ans, de disparaître ». Mireille Jousse, secrétaire de l'association Treillières au fil du temps, rappelle combien la sauvegarde du bâti et sa restauration consolide la mémoire d'une commune.



Ils font partie du paysage au point de passer presque inaperçus. Les puits, symboles des petites communes rurales, tombent en ruine, d'autres sont parfois détruits ou absorbés par la nature. « Il y en avait partout sur Treillières », se souvient Solange Clouet « la commune comptait beaucoup de fermes dans les années 1960. Chez les Poulain, Lecoq, Potrel, dans la ferme de mes parents... » Cette ancienne agricultrice est aujourd'hui la mémoire locale de l'association Treillières au fil du temps, qui valorise l'histoire et le patrimoine de la commune. « Rappelons-le, ces puits étaient la seule source d'eau pour les besoins en alimentation, les tâches ménagères quotidiennes, la cuisine notamment. Ou pour les animaux. Le service d'eau n'a été mis en place qu'en 1964. Ensuite, les puits se sont faits un peu oublier... » C'est le cas de celui-ci, situé devant l'ancienne ferme Rincé, récemment nettoyé par les bénévoles de l'association, puis restauré par un agent communal.

### En prendre soin

« C'est une manière de préserver notre petit patrimoine », complète Mireille Jousse, « au même titre que de sensibiliser les habitants sur le terrain, en les incitant à en prendre soin. »

Il y a quelques temps, les bénévoles de l'association ont également nettoyé celui de la Guitonais, très semblable. Ainsi, le puits Rincé retrouve des airs d'antan, « les souvenirs remontent » pour Solange Clouet. Née au bourg il y a 73 ans, la bénévole se souvient de cette ferme appartenant à Jean-Marie Briand, en 1950, avant d'être rachetée par M. Rincé. « À cause de sa situation en promontoire, ce puits tarissait rapidement, mais il servait. Il était choyé. Et à l'époque, avoir un puits, c'était avoir de l'eau, c'était la vie. »

### Conseils aux habitants :

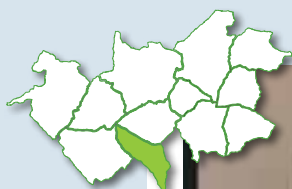
- **les services techniques municipaux** sont là pour vous conseiller sur la valeur ou la restauration du petit patrimoine. **Tél. 02 40 94 54 75**
- **Treillières au fil du temps :**  
Courriel : [treillieresaufildutemps@gmail.com](mailto:treillieresaufildutemps@gmail.com)  
Site : [www.tafdt.org](http://www.tafdt.org)

## Économiques, les mâts solaires

Discrets, élégants, des mâts solaires sont installés progressivement sur la ville. Leurs avantages ? Ces systèmes d'énergie sont autonomes et ne nécessitent aucun travaux de réseau électrique. Le principe est simple : les lampadaires sont équipés d'un panneau de monocristaux de silicium qui

stocke l'énergie solaire. La nuit tombée, la lampe équipée d'une led (diode électroluminescente) s'éclaire automatiquement grâce à un détecteur de présence. En plus d'être économes en énergie, ces mâts solaires rassurent les habitants, notamment les parents des élèves attendant le car aux aubettes.





Casson • Fay-de-Bretagne • Grandchamp-des-Fontaines • Héric • Les Touches • Nort-sur-Erdre • Notre-Dame des-Landes • Petit-Mars • Saint-Mars-du-Désert • Sucé-sur-Erdre • Treillières • Vigneux-de-Bretagne

**Yvon Lerat, vous êtes aujourd'hui président de la communauté de communes d'Erdre & Gesvres. Parlez-nous de votre engagement.**

- J'ai d'abord un engagement d'élu local, depuis bientôt 32 ans. D'abord comme conseiller et adjoint municipal, ici même à Treillières, puis en tant que délégué communautaire. Je me considère comme un homme de terrain, de convictions et lorsque je crois en une cause, je m'engage à 100 %.

**+30% de population depuis 15 ans sur la CCEG, est-ce une force ou une faiblesse ?**

- Ce boom démographique est la preuve de notre dynamique territoriale. Mais Erdre & Gesvres doit anticiper plus que jamais pour répondre aux aspirations de ces populations nouvelles, que ce soit en termes de logements, de services ou d'emplois. Il s'agit donc pour la CCEG de construire un programme suffisamment pertinent pour préserver un territoire équilibré.

**Quelles lignes directrices consolident votre programme pour les six ans à venir ?**

- Travailler dans l'intérêt général, sans logique partisane. Le projet de mandat ne doit pas être un catalogue de mesures mais bien un cadre stratégique qui fixe nos ambitions. Les tensions qui pèsent actuellement sur les finances publiques ne doivent pas nous empêcher d'avancer. À nous d'être entreprenants, novateurs, audacieux...

**Quels leviers de développement pour le territoire ?**

- En premier lieu, le développement économique. Nous devons nous efforcer de faire reconnaître notre

**“Retrouver la confiance”**

À l'image de son président Yvon Lerat, la communauté de communes Erdre & Gesvres (CCEG) compte s'appuyer sur « la force des douze communes qui la composent pour valoriser cet espace de vie, qui grandit aux portes de l'agglomération nantaise. » Rencontre.

attractivité. Établir une véritable relation de confiance avec les entreprises et les acteurs de l'économie sera essentiel pour favoriser l'émergence d'activités innovantes et la création d'activités. Nous devons exploiter la moindre possibilité de création d'emplois sur Erdre & Gesvres pour redonner espoir et confiance aux habitants.

**Travailler ensemble avec 12 communes, ce n'est pas simple...**

- En effet. Pour y parvenir, je compte m'appuyer sur la mutualisation : renforcer la solidarité intercommunale, par le partage et la mise en commun des moyens humains, financiers et techniques entre l'intercommunalité et les communes, mais aussi entre les communes elles-mêmes. L'idée est de garantir la même qualité de service à tous les habitants, tout en cherchant à mieux maîtriser les dépenses. Au niveau fiscal, j'ai pris l'engagement de ne pas augmenter ni les taux de fiscalité des ménages, ni ceux des entreprises.

**Quelles sont les autres actions de la CCEG ?**

- La préservation du cadre de vie, des actions en faveur de l'habitat, du développement culturel et sportif, des projets en faveur du transport, de la mobilité. Sans oublier notre politique en faveur de l'action sociale. Promouvoir les solidarités et contribuer au mieux vivre sur notre territoire passent par un accompagnement au quotidien et au plus près des personnes en difficulté.

**Un mot enfin sur votre vision de cet échelon intercommunal...**

- Notre territoire n'est pas un électron libre mais bien un des acteurs

essentiels de la croissance démographique et économique de la métropole Nantes – Saint-Nazaire. La CCEG n'est pas et ne veut pas être une strate supplémentaire dans le millefeuille territorial. Nous sommes et nous resterons un service de proximité, complémentaire à chaque commune.

**Service d'accueil de proximité**

La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) propose, depuis le 5 janvier dernier, un accueil de proximité sur le territoire d'Erdre & Gesvres. Informer les personnes en situation de handicap, les orienter, évaluer leurs besoins... Cette nouvelle mission d'accueil auprès des personnes en situation de handicap sera ainsi assurée par le CLIC :

**Par téléphone**  
au 09 75 12 11 16  
du lundi au vendredi de 9h à 12h,

**Au siège de la Communauté de communes d'Erdre & Gesvres,**  
le lundi matin sans RDV de 9h à 12h  
et les mardis et mercredis matins sur RDV de 9h à 12h,

**À la mairie de Treillières,**  
le lundi après-midi sur RDV de 14h à 17h.  
Contact par courriel : clic.cceg.ccpb@cceg.fr

**PROCHAIN CONSEIL COMMUNAUTAIRE : 25 FEVRIER 2015 à 19 h au siège la CCEG**

## Le sens du rythme



**Après l'école, Sacha fait du yoga, Damien du handball, Clémentine s'essaie au langage des signes et Mathis à la boxe. À mi-parcours de cette première année, la ville dresse un bilan plutôt convainquant des nouveaux rythmes scolaires.**

On appelle cela la semaine des quatre jours et demi. Depuis la rentrée de septembre dernier et la généralisation de la nouvelle organisation des temps scolaires, les élèves se lèvent un jour de plus, le mercredi. En contrepartie, les journées de classe sont allégées et les enfants peuvent bénéficier d'ateliers péri-éducatifs en fin de classe. S'ils le souhaitent. En moyenne, sur les quatre écoles maternelles et élémentaires de la commune, entre 300 et 350 enfants y participent chaque soir. Ils sont encadrés par une trentaine d'animateurs. Rencontrées devant l'école Alexandre-Vincent, Aurore constate chez ses trois enfants « un peu plus de fatigue, car cela fait une demi-journée de plus. Les deux premiers mois étaient compliqués, mais là, ça va mieux ». Stéphanie, également trois fois maman, admet « avoir du mal à s'organiser le mercredi, notamment pour les récupérer le midi. Les journées sont toujours aussi longues puisque je travaille jusqu'à 18h ».

### Associations et agents mobilisés

Observons les mouvements lorsque sonne la cloche de 16h05, à l'école Joseph-Fraud. C'est l'effervescence. Des parents sont déjà là, les autres enfants changent simplement d'espace. Dehors, c'est l'atelier handball animé par Énora Bougro, joueuse au club de Treillières. « C'est de l'initiation, pas de la compétition, il faut d'abord que les enfants s'amuse », dit-elle en organisant quelques ateliers de tirs. Son club fait partie de la petite dizaine d'associations avec lesquelles la ville a passé

une convention. Ces structures mobilisent, chaque jour, des bénévoles pour mettre en place des animations péri-éducatives sur des thèmes assez variés. Ajoutons également la participation, volontaire, d'agents communaux qui s'investissent pour organiser différents ateliers. Dans une salle de classe, il est 17h et l'association Alizarine captive un groupe de jeunes filles autour de la peinture. Clémence s'applique à mélanger les couleurs, son instinct créatif la guide : « J'aime bien cet atelier peinture, ça change de l'école. On est au calme, on dessine, on discute entre copines... »

### Rythmes scolaires



### Les familles, les écoles et

**L'avis de François Roche, directeur de l'école maternelle et élémentaire Joseph-Fraud.**

« Les enfants plus fatigués ? C'est difficile à mesurer. Il faudrait avoir plus de recul et notamment comparer les taux d'absentéisme, sur la durée. Les





**C'est plutôt bon signe**



Pour organiser les temps périscolaires de cette école, Hermeline Besnard, agent de la ville, s'active en coulisses : « ce n'est pas toujours évident, car il faut savoir jongler avec les salles, les horaires, les ateliers, et surtout aiguiller les enfants au bon endroit. Mais on s'en sort. » 18h15, Perrine vient chercher son enfant, Mathis, qui a le sourire. « Je dois dire que j'étais assez réticente au



début de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Et puis finalement, cinq matinées d'école, ça convient à mon enfant. Le soir quand je viens le chercher, il me fait parfois comprendre que j'arrive trop tôt. C'est plutôt bon signe. » Dans le hall, un papa patiente, le temps que sa petite Floriane se lave les mains après une séance haute en couleurs : « On a colorié un puzzle, papa, j'ai adoré ». 18h30, l'école se vide.



**Nouveaux rythmes scolaires**  
Comment ça marche ?

**16h05 : La classe se termine.**   
→ Les enfants regagnent leur domicile  
ou  
→ Les enfants peuvent participer à un temps récréatif gratuit 

**16h30 : L'heure du choix.**   
→ Les enfants regagnent leur domicile  
ou  
→ Les enfants peuvent participer à un atelier péri-éducatif (de 16h30 à 17h15)  
ou  
→ Les enfants peuvent intégrer l'accueil périscolaire (de 16h30 à 18h45) 

**17h15 : La fin de journée.**  
Les enfants qui ont participé à un atelier péri-éducatif peuvent :   
→ regagner leur domicile  
ou  
→ intégrer l'accueil périscolaire (jusqu'à 18h45) 

**Portes ouvertes**

**DES ÉCOLES  
DE LA CHESNAIE,  
ALEXANDRE-VINCENT  
ET  
JOSEPH-FRAUD**

Les écoles de la Chesnaie, d'Alexandre-Vincent et de Joseph-Fraud accueilleront les nouvelles familles lors de leurs portes ouvertes le vendredi 30 janvier à partir de 18h.

Les inscriptions dans les écoles publiques de Treillières débiteront le lundi 2 février au guichet famille à la mairie de Treillières (fournir un justificatif de domicile et le livret de famille).

**la collectivité s'étaient bien préparées aux nouveaux rythmes scolaires**

familles, comme les services périscolaires, s'étaient préparés à ces changements, nous en avons beaucoup parlé l'an dernier déjà. Et durant les premières semaines, les enseignants ont fait preuve d'une grande vigilance quant à la bonne orientation des élèves à la fin des classes. Depuis le début, nous étions convaincus que cette réforme était indispensable : avec une après-midi écourtée, cela nous a permis de

supprimer la récréation en cycle 3, les enseignants ont ainsi trouvé les enfants plus calmes en fin de journée. Je retiens surtout que, d'après les retours que j'ai, les ateliers périscolaires proposés sont à la fois variés et appréciés des enfants, comme de leurs parents. »

# C'est déjà demain

## Un nouveau quartier face à la mairie

**C'est le grand projet urbain de ces prochaines années. À l'horizon 2018, l'aménagement d'un nouveau quartier, face à la mairie, sur le secteur des stades, donnera un second souffle au cœur de Treillières. Améliorer le cadre de vie des riverains, dynamiser et renforcer le centre bourg, la ville s'adapte aussi à l'arrivée de nouveaux habitants en élargissant son offre de logements. Le programme prévoit la création de 171 logements et une résidence services de 116 appartements.**

Anticiper l'avenir. Pour que le Treillières de demain soit durable et vivable, la municipalité souhaite renforcer la vocation de son centre-bourg et en faire un vrai cœur de ville. Ce projet répond à un besoin de requalification de tout l'espace de vie situé aux abords de l'avenue des sports, et correspond par ailleurs à une adaptation évidente de la ville à la croissance de sa population. « Rendez-vous compte, nous avons accueilli 240 familles supplémentaires en 2014, et les prévisions démographiques envisagent que Treillières dépasse le seuil des 10 000 habitants d'ici à 2017 », indique le maire, Alain Royer. « Notre devoir est d'anticiper et de proposer une ambition d'aménagement à notre commune, sans pour autant rompre avec son identité rurale à laquelle nous tenons ».

### Un véritable espace de vie

Une peau neuve à la hauteur de son ambition. Treillières grandit, son attractivité se confirme au même titre que celle des communes de la deuxième et troisième couronne nantaise. C'est un nouveau quartier qui prendra corps en face de la mairie, en lieu et place des actuels terrains de sports (football et rugby) qui seront déplacés. L'aménagement permettra de valoriser l'espace public, comme l'explique l'architecte Dominique Dubois : « le potentiel d'amé-

nagement qui se dessine autour de l'actuelle avenue des sports est tel qu'il paraît judicieux d'imaginer là un véritable projet urbain. Il s'articulera autour de volumes urbains sur deux étages, bâtis sur cet axe qui devient une véritable avenue urbaine, d'environ 17 mètres de large. » Logements, commerces, médiathèque, services et établissements scolaires cohabiteront dans un espace imaginé comme un véritable lieu de vie et d'échanges, notamment grâce à la création d'une place publique.

#### Repères

La Loire-Atlantique a connu ces vingt dernières années une forte croissance démographique. Le territoire absorbe en moyenne 11 400 habitants supplémentaires chaque année.

À l'horizon 2030, les projections de population ne viendraient pas démentir cette tendance :

avec 300 000 habitants en plus, le département serait confronté à des enjeux multiples en matière d'emploi, de logement, d'équipements et de services, de mobilité...

Située en première couronne de l'agglomération nantaise, Treillières connaît depuis la fin des années 80 une croissance démographique importante, sa population a depuis augmenté d'un tiers.

**Avec 10 000 habitants projetés en 2017, la commune doit évoluer et s'adapter pour accueillir ces nouveaux arrivants.**



## Ce nouveau quartier sera un trait d'union

Rencontre avec Alain Royer, maire de Treillières

**Offrir plus de logements, contenir l'étalement urbain... Le nouveau quartier qui se dessine pour votre ville donne visiblement un cap nouveau au Treillières de demain.**

En effet. Ce projet me tient à cœur car il répond à la fois à une nécessité d'adapter notre commune à la pression démographique, et en privilégiant la restructuration du centre-bourg, nous limitons l'extension urbaine. Elle est de toutes façons très contrainte, à la fois au nord, par l'ancienne voie ferrée et la limite de commune avec Grandchamp-des-Fontaines, et au Sud par la vallée du Gesvres, une "barrière" naturelle à protéger.

### **Que faut-il retenir de cette offre de logements ?**

Du locatif et de l'accession sociale, des logements collectifs, des maisons individuelles... Le programme propose volontairement une offre d'habitat mixte. Actuellement, la commune est à dominante pavillonnaire, et les logements locatifs ne sont pas en nombre suffisant. Un quartier comme celui-ci, qui peut intéresser les jeunes ménages, doit permettre d'inverser cette tendance.

### **Le tissu commercial et de services existant a-t-il eu une influence sur le choix de l'implantation de ce quartier ?**

Absolument. Je pense que la création de nouveaux logements doit se faire au plus près des services et des commerces déjà existants. Conserver cette proximité est indispensable pour unifier le cœur de bourg. Il constituera un véritable trait d'union entre ce tissu pavillonnaire et les équipements publics existants.

### **Qu'en est-il de la Zac de Vireloup ?**

La densification proposée n'était pas acceptable. Ce n'est pas la vision que nous avons de l'habitat dans une commune comme Treillières qui doit

conserver son caractère. C'est pour cette raison que nous allons abandonner les tranches 3 et 4 de cette Zac, en recentrant, au cœur de ville, les logements qui y étaient prévus.

### **Des commerces, une médiathèque, une résidence-services... C'est un projet ambitieux.**

Il l'est. Créer un nouveau quartier, c'est définir un projet urbain en tenant compte de composantes indispensables : pouvoir se loger, se déplacer, faire ses courses, et bien entendu se divertir. Nous avons d'ailleurs pris la décision d'implanter dans ce nouveau quartier un équipement culturel attendu par les Treilliérais : une médiathèque de 750 m<sup>2</sup>.

### **En revanche, des espaces sportifs vont disparaître...**

Ils ne seront pas supprimés mais déplacés. Je pense notamment au stade du Gesvres (terrain de rugby) qui devrait rejoindre le pôle sportif de la Rinçais. Cette discipline devrait pouvoir, comme les autres sports de la commune, continuer de vivre sur Treillières. J'y tiens et les Treilliérais aussi. Ajoutons que l'actuel terrain de foot stabilisé sera converti en une aire sportive paysagée avec piste d'athlétisme, à destination des scolaires et des habitants. La proximité directe avec les établissements scolaires sera donc conservée.

### **Un mot concernant la résidence-services seniors : qu'est ce qui a motivé la commune d'opter pour ce type d'établissement ?**

C'est un projet qualitatif qui, je le rappelle, complète l'offre de logements pour les personnes âgées. En plus

de l'actuelle maison de retraite, des logements individuels sociaux à destination des personnes âgées seront proposés par un bailleur social (la Samo) à la rentrée de septembre. Ce projet de résidence-services permet ainsi aux retraités d'avoir un choix encore plus large. J'ajouterais que ce projet, porté par le groupe Aegide / Nexity, reste un projet privé dans lequel la commune, et les fonds publics, ne sont pas engagés. En outre, une vingtaine d'emplois seront créés pour assurer les services – restauration, bien être... – proposés aux résidents.

### **Treillières changera donc de visage...**

Pas autant que cela. Je reste attentif à ce que cette "porte d'entrée" de la ville puisse conserver une dimension humaine. Il n'était pas question par exemple de proposer de grands volumes qui dénatureraient notre commune. Il est en revanche primordial de réorganiser les espaces de manière plus lisible et harmonieuse en donnant toute leur place aux habitants, aux cyclistes, aux commerçants... Requalifier notre centre-bourg va considérablement participer à l'attractivité de Treillières. Les habitants pourront en être fiers.

### **Une enquête publique aura lieu courant**

**février – mars** concernant le secteur des stades (et portant sur la modification n°5 du PLU). Elle durera un mois.



## Ce qu'il faut retenir du projet

■ La création de ce nouveau quartier sur une surface totale de 38 500 m<sup>2</sup> face à la mairie.

■ Le programme prévoit la création de 287 logements, répartis en 171 logements standards et 116 appartements en résidence services.

→ 99 logements collectifs, de gabarit R+2+Attique (rez-de-chaussée + 2 étages + un dernier niveau en retrait) ;

→ 14 logements intermédiaires (logements superposés avec une gestion indépendante des entrées) ;

→ 58 maisons individuelles, réparties en 20 maisons groupées et 38 lots libres ;

→ 116 appartements en résidence, collectif de gabarit R+2+Attique.

■ Le programme répondra à un objectif de mixité sociale et générationnelle, en retenant la répartition suivante :

→ 27 % d'habitat en locatif social (PLUS, PLAI), soit 78 logements,

→ 2 % en accession sociale, soit 7 logements,

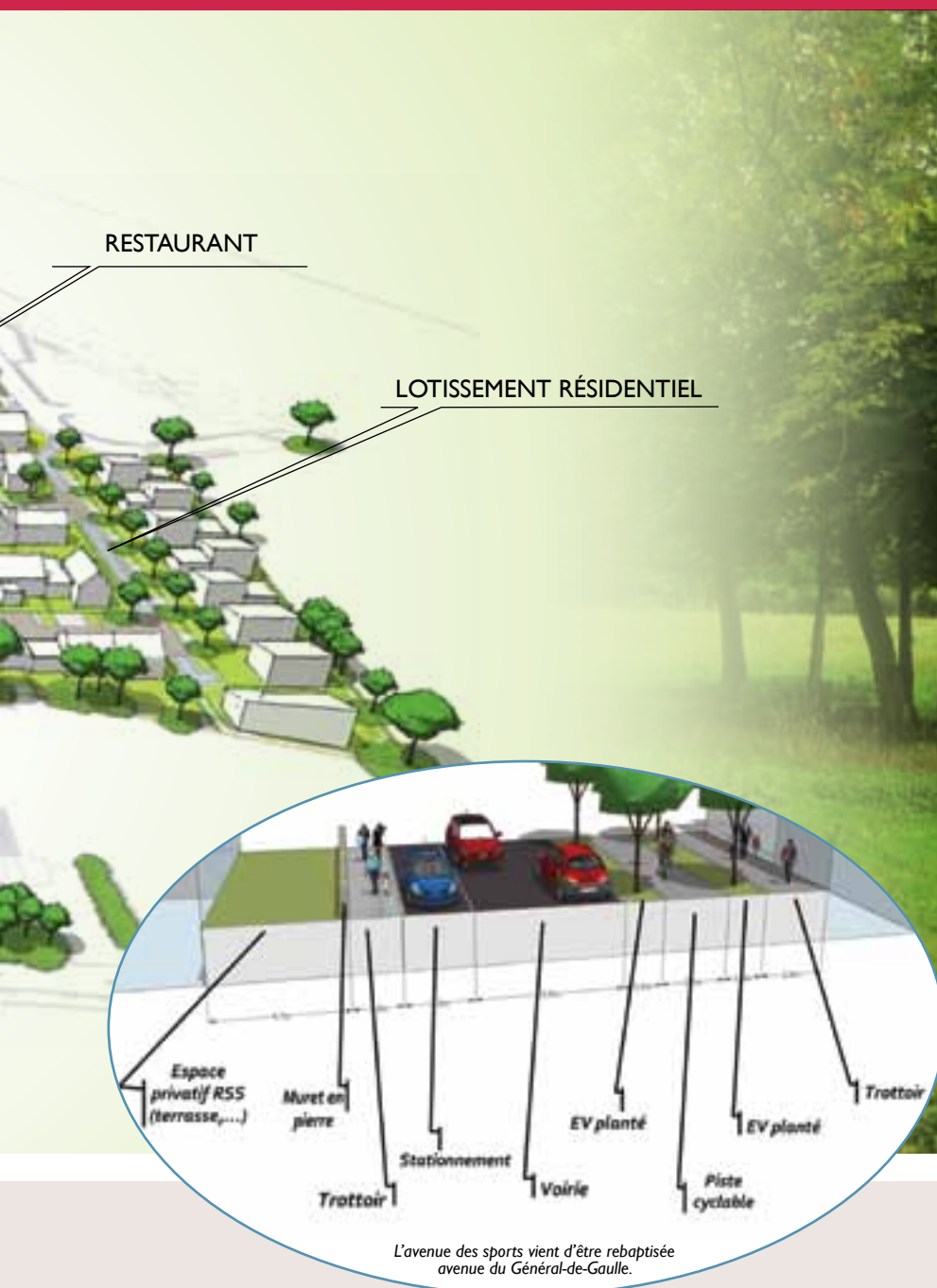
→ 5 % en accession abordable, soit 13 logements,

→ 25 % en accession libre, soit 73 logements,

→ 40 % à destination des personnes âgées (résidence-services).

■ Trois aménageurs ont été sélectionnés par la mairie pour conduire cette opération :

→ Le Groupe Gambetta interviendra sur l'îlot situé en face de la mairie, en proposant un programme de mixité



sociale comprenant 85 logements collectifs (accessions libres et locatifs sociaux) et sept maisons groupées en accession individuelle. Ce projet comprendra la création de commerces de proximité et une médiathèque. Début des travaux en 2016.

→ Le Groupe Aegide est le promoteur des résidences services seniors Domitys et développera le projet treillierain en copromotion avec Nexity. 116 logements en copropriété fonctionneront de façon autonome, les résidents pourront bénéficier des

services à la carte, comme le proposent les autres 42 résidences ouvertes en France sur ce même modèle. Début des travaux en 2017.

→ Métay promoteur immobilier proposera un aménagement, sur un secteur de 22 000 m<sup>2</sup> (en lieu et place de l'actuel stade du Gesvres) sur cinq îlots différents : 13 maisons individuelles en primo accédant, 28 logements collectifs (accession privée et locatif social) et un îlot libre de tout constructeur (36 lots). Début des travaux en 2017 - 2018.



Gil Rannou, adjoint délégué à l'aménagement du territoire et à la tranquillité publique

Un aménagement urbain proche des actuelles commodités.

« Quand on observe le développement de Treillières depuis une trentaine d'années, on s'aperçoit qu'au cœur même de la ville, un espace est resté vierge de tout bâti, comme une dent creuse. Proposer un aménagement urbain en lieu et place de cet espace apparaît comme une évidence, notamment parce qu'il est proche de toutes commodités. La création de ce quartier se réalisera selon un cadre réglementaire, défini notamment par le PLU (plan local d'urbanisme) de la communauté de communes Erdre et Gesvres (CCEG), dont Treillières fait partie. Ce PLU doit être compatible avec les orientations du SCOT métropolitain Nantes-Saint Nazaire, et du nouveau plan local de l'habitat. »

## Le quartier présenté aux habitants

**Salle comble. Le 15 décembre dernier, les habitants n'ont pas boudé l'invitation qui leur avait été donnée par la municipalité. D'une part, pour écouter et comprendre les enjeux de ce nouveau quartier. Pour intervenir et interpeller les élus par ailleurs, et échanger avec les promoteurs. Morceaux choisis.**



« Les accès à ce nouveau quartier vont-ils engorger la ville ? » « Les places de parking seront-elles en nombre suffisant ? » Les réponses ne tardent pas : « l'aménagement de ce nouveau quartier constitue une réelle opportunité pour repenser les espaces structurants de cette partie de la ville » : aménagement d'une place publique, d'une aire sportive paysagée, création d'un maillage de circulation douce... Pour convaincre l'auditoire, il a été notamment question de la future station tram-train, qui « devrait nous permettre de repenser nos modes de déplacements », a précisé Gil Rannou. À l'interrogation portant sur les nouveaux commerces, et notamment les prix proposés par la future supérette de 300 m<sup>2</sup>, le maire Alain Royer a tenu à apporter cette précision : « un accord passé avec l'enseigne nous donne la garantie que les prix pratiqués ne seront pas plus élevés que ceux d'une surface de vente plus grande ».

### La proximité maintenue

Les déplacements des équipements sportifs ont également fait l'objet de différentes observations. Mickael Mendes, élu délégué aux sports, est parvenu à rassurer le public : « L'actuel stade stabilisé sera conservé et requalifié en une véritable aire sportive paysagée. Le skatepark va trouver, plus au sud, un autre site d'accueil, et nous étudions également la possibilité de créer une autre salle couverte, dédiée aux sports de raquettes, sur les actuels courts de tennis, vieillissants. Rassurez-vous, la proximité sera maintenue. »

Signe que le projet, dans sa globalité, ne laisse pas indifférent, toutes les thématiques sont abordées : gestion des eaux de ruissellement, lieux de convivialité au cœur de ce nouveau quartier, prix des prestations de la résidence seniors... Du côté des élus et des promoteurs, on écoute les inquiétudes. Jean-Dominique Fagniot, directeur de programme du groupe Aegide-Domitys, explique le

concept de la résidence services : « ce type d'établissement s'adresse à des personnes retraitées qui recherchent, en plus d'un logement, des services, du confort, des commodités : restaurant, espace beauté, bassin aquagym... Chaque service fonctionne comme une option pour laquelle le résident est libre d'opter, ou pas. »

### Des logements des emplois...

À la sortie, les commentaires sont variés : Roland, 56 ans, espère que « Treillières ressemblera toujours à une commune. On n'est pas Nantes et on ne compte pas lui ressembler. » À son bras, sa femme pense à l'impact fiscal, avec un brin d'optimisme : « Si on nous donne la garantie que le nouveau quartier ne va pas faire flamber les impôts... Bon, je me dis que ces nouveaux habitants vont apporter de la richesse, des emplois aussi j'espère. » Jusqu'au 9 janvier dernier, le public a pu consulter ce dossier d'aménagement et consigner ses remarques sur un registre. Alain y a sans doute apporté sa contribution : « n'oublions pas la conservation d'espaces verts, la ville doit respirer. » Jonas, la trentaine, était venu avec plein d'interrogations et repart plutôt convaincu : « je vis toujours chez mes parents et j'aimerais acheter un appartement. La promesse de logements abordables, je trouve ça bien. » Son père, inquiet au départ sur la proposition paysagère des bâtiments, semble rassuré. « La présentation était claire. On peut être d'accord ou pas, mais là, je trouve la démarche transparente. Ça me réconcilie avec la vie publique. »

## Logement intergénérationnel

## Le Mail'Âge tiendra ses promesses

C'est un pari solidaire.

La construction (en cours) de l'établissement baptisé Le Mail'âge doit célébrer la réunion de différentes générations : les aînés et les tout-petits. 39 logements locatifs seront proposés.

Sortir de l'isolement, échanger, partager. C'est dans cet esprit que le projet intergénérationnel, actuellement en construction au cœur du bourg juste derrière la mairie, entend faire valoir sa singularité. Thierry Le Dauphin, directeur du développement de la SAMO, acteur de référence de l'habitat dans la métropole nantaise, en précise les contours : « l'alternative offerte par ces logements regroupés peut être une réponse aux situations d'isolement. Ils proposent en effet des services communs, en complément des interventions des acteurs du maintien à domicile. » Ce projet de mixité entre générations prévoit la création de 39 logements collectifs locatifs (du T2 au T5) ainsi qu'un multi-accueil pour 35 enfants (de 0 à 3 ans). Une vingtaine de ces logements sera destinée prioritairement à des personnes âgées. Habitant la commune, Alain Ballio a été séduit pour sa maman, âgée, pour laquelle il a déposé un dossier pour son installation au Mail'âge, dès son ouverture à l'automne prochain : « il y a l'intérêt géographique, certes, puisque ma maman quittera sa Vendée pour se rapprocher de sa famille, ici à Treillières. Mais nous avons été surtout séduits par la convivialité de la formule. Plusieurs choses se passent en un même lieu, c'est indispensable pour que notre maman ne se sente pas isolée. » En pratique, le projet prévoit l'organisation, avec l'appui de l'ADMR, d'une présence bienveillante, comme l'explique Karine Boisramé, de cette association. « D'une part, des auxiliaires



de vie sociale veilleront à proposer un soutien aux gestes simples du quotidien, et par ailleurs, des animations seront proposées aux personnes âgées vivant dans cette résidence ». Ces deux heures d'animations hebdomadaires, prises en charge par la ville de Treillières, stimuleront sans doute l'enthousiasme des aînés.

**Infos : CCAS de Treillières**  
Tél. 02 40 94 52 42



**RÉUNION PUBLIQUE**  
de présentation

**le 26 février 2015**  
**à 16h30**

**en salle du conseil municipal**

et visite d'un appartement témoin.



**Équipés grâce à votre solidarité**

Les deux logements temporaires de la commune ont pu, grâce à la générosité d'habitants de la commune, être équipés de biens nécessaires au quotidien : matelas, linge de maison, petit appareil ménager, téléviseur, lits... De nombreux objets et équipements contribueront au bien-être des familles, relogés dans l'urgence dans ces appartements.

**Merci pour votre générosité.**

## La lecture publique ouvre un nouveau chapitre

Plus qu'un simple lieu de consultation et d'emprunt, la bibliothèque est un site culturel et social, de rencontre et d'ouverture.

L'équipement municipal treillierain, situé place de la Liberté, rêve déjà d'écrire une nouvelle page de son aventure. Pour répondre aux attentes des lecteurs de la commune, une médiathèque va voir le jour. En 2017.



On y passe en coup de vent, pour un quart d'heure, ou pour une heure. On survole quelques titres, on en emprunte parfois, on s'installe aussi, on prend le temps de choisir. Et de lire. Lieu d'ouverture par excellence, la bibliothèque a cette vocation de toucher tous les publics. « *Le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois à 10h, c'est priorité aux mamans et à leurs enfants de moins de 4 ans, pour une séance de bébés-lecteurs* », nous explique Morgane Maingault, la responsable de la bibliothèque. « *Le 3<sup>e</sup> mercredi de chaque mois, place aux histoires pour les plus grands enfants, et toute l'année, le lieu propose des animations et des moments spécifiques à la lecture publique.* » Rencontres avec des auteurs et des illustrateurs, expositions ponctuelles, après-midi musicales, salon du livre... Avec son fonds de 14 500 ouvrages, la bibliothèque est un véritable lieu d'animation culturelle.

### Ouvert le dimanche

Si lire est une clé importante pour que chacun, adulte ou enfant, puisse évoluer dans la vie et mieux comprendre le monde qui l'entoure, le fonctionnement de ce lieu de lecture publique n'est possible que par l'engagement sans faille d'un réseau de bénévoles. Ils sont 33 à donner de leur temps, chaque semaine pour que vive la bibliothèque de Treillières. Ce jour-là, c'est Annie, accompagnée de Jason, stagiaire, qui accueille les lecteurs. « *J'ai toujours été proche des livres, j'ai toujours aimé ce contact avec les pages* », dit la jeune retraitée, « *heureuse de rendre service* ». Et si ce « *service public de la lecture* » peut ouvrir ses portes le dimanche – c'est assez rare pour une bibliothèque communale –, c'est aussi grâce à ces militants du livre. Avec le soutien de la bibliothèque départementale, la bibliothèque peut aussi régulièrement renouveler ses ouvrages, comme l'enthousiasme de ses lecteurs.

Morgane Maingault,  
responsable de la bibliothèque



### Repères

La bibliothèque compte environ **1 700 adhérents** actifs

En moyenne, **42 500 documents** sont empruntés à la bibliothèque

Chaque semaine, la bibliothèque **ouvre une vingtaine d'heures**

Le budget d'acquisition de nouveau fonds correspond environ à **2€ par habitant**

Les élèves de Treillières sont en général reçus **trois fois par an** à la bibliothèque

**Bibliothèque :**

**12 place de la Liberté - 02 40 94 61 76**

**[www.bibliotheques.cceg.fr](http://www.bibliotheques.cceg.fr)**



## Une médiathèque se dessine

La bibliothèque a déjà les yeux tournés vers la construction, dans le nouveau quartier face à la mairie, d'un équipement plus vaste, qui puisse répondre aux attentes des lecteurs d'aujourd'hui. De plus, l'absence d'autres médias freine la fréquentation des publics, jeune et masculin entre autres. Les autres médias, ce sont des vidéos, un fond musical, des supports numériques, tout ce qui constitue finalement l'ossature d'une médiathèque. Dans un périmètre compris entre les écoles, le pôle petit enfance, les futurs logements et la résidence seniors, la future médiathèque compte faire sa place sur l'échiquier culturel de la ville. Séduire, captiver, s'ouvrir, la médiathèque devra mener des actions innovantes en direction des publics qui ne fréquentent pas spontanément la structure.

### « Ça ne sera pas un luxe »

Croisée rayon bande-dessinée avec son fils, Lydie vient en général « deux à trois fois par mois à la bibliothèque. Ce n'est pas très grand, mais le choix est là, on a



même la possibilité de réserver des ouvrages empruntés, c'est plutôt pratique. » Plus tard dans la matinée, c'est Jacques qui accompagne ses enfants. « J'ai entendu parler de ce projet de médiathèque, c'est sûr que pour une ville comme Treillières, ça ne sera pas un luxe. Et de disposer d'un espace où on peut lire tranquillement, sur place, ce serait pas mal. » À ses côtés, son fils justement, acquiesce d'une

moue intéressée : « J'ai un copain à Nantes qui va à la médiathèque : il me dit que c'est bien car il y reste pour regarder des magazines, écouter de la musique... Parfois, il y fait même ses devoirs. »



Catherine Henry  
adjoindée déléguée à l'animation  
locale, la culture et la vie des  
villages

« Au cœur du futur quartier, ce projet de médiathèque me tient particulièrement à cœur car c'est un équipement qui concerne tous les habitants, des plus petits aux plus âgés. Construite par le groupe Gambetta, elle sera ensuite rétrocédée à la Ville. Il faudra compter sur tous les acteurs culturels de la ville – notamment les bénévoles, ressources incontournables – mais aussi de la CCEG ou du Département, pour imaginer un outil où tous les publics pourront se croiser. Une ville comme Treillières mérite un tel site dédié à la lecture publique. C'est à nous d'imaginer cette médiathèque comme un lieu culturel ouvert, dynamique, intégré dans son quartier et dans sa ville. »

## Le plaisir de la lecture



Après toute une carrière dans l'Éducation nationale, Gwenola Chotard n'est ni blasée, ni lassée. Au contraire, elle en redemande. Depuis sept années, elle est lectrice pour l'association Lire et faire lire. « Nous proposons des lectures aux scolaires, sur le temps de midi, c'est toujours une passion d'accrocher l'attention d'un enfant grâce à une histoire contée ». Ainsi, une à deux fois par semaine, Gwenola s'installe dans une salle de l'école Joseph-Fraud, puis lit, raconte, dévoile l'intrigue, révèle les secrets. « Le choix de l'histoire est fondamental, mais l'intonation compte aussi énormément. Parfois, j'en fais des tonnes, comme au théâtre. » Gwenola savoure ce jeune auditoire pour donner de la voix, se faire écouter, et entendre à son tour le silence attentif de ces petites oreilles. Récompense suprême : « lorsque je fais mes courses, il m'arrive de croiser un enfant qui me reconnaît. Et il me saute au cou. C'est formidable ».

**Les bénévoles de l'association Lire et faire lire sont adhérents de droit à la bibliothèque, où ils peuvent venir faire le choix de leurs histoires.**

## ENFANTS DE LA BALLE



Mon premier a de l'ambition, mon second soigne ses jeunes pousses, mon troisième flirte avec le haut du tableau et mon tout est un club sportif collectif et formateur. Réponse : le handball club de Treillières. Son président, Rémi Carrière, revient sur un début de saison enthousiasmant à tous les étages : « *L'équipe des moins de 14 ans n'a pas perdu un match jusqu'au mois de décembre dernier. Nos équipes féminines fonctionnent bien mais notre principale satisfaction concerne les moins de 19 ans qui sont dans les trois premiers de leur championnat régional. Les seniors gar-*

HANDBALL CLUB TREILLIÈRES  
Contact : Karine Gautier  
Tél. 06 88 29 69 70  
<http://handballtreillieres.clubeo.com>

*çons sont également bien positionnés mais le groupe aura besoin de se renouveler la saison prochaine.* » Le club treilliérais, c'est en tout une douzaine d'équipes, près de 200 licenciés et une trentaine de bénévoles. Prochain rendez-vous le 24 janvier salle Olympie : Treillières – Pont de Cé (- 19 régional hommes) et Treillières – Châteaubriant (seniors hommes).

## LES AÎNÉS JOUENT LEUR CARTE BELOTE



On monte à l'atout, on envoie, on coupe, on est parfois dedans, avec ou sans prime... Bref, la belote, ça botte les aînés, abonnés au pique, au cœur, au carreau sans oublier le trèfle. « *On ne va pas vous expliquer les règles aujourd'hui* », me rassure Pierre Rincé, président de l'amicale des retraités. Rassuré, j'observe ce jeu de levées, qui se joue à deux contre deux, avec 32 cartes, et constate que la concentration est à la hauteur de la satisfaction des joueurs. « *Certains sont dingues de belote. C'est vrai que lorsque l'on commence à être mordu par ce jeu, c'est difficile de s'en détacher* », indique Pierre Rincé. Pour goûter au jeu, l'amicale organise trois tournois dans l'année, ouverts à tous : « *le prochain aura lieu le*

AMICALE DES RETRAITÉS  
Activités pratiquées : marche, pétanque, jeux de société, voyages, pique-niques...  
Contact : Pierre Rincé  
Tél. 02 40 94 56 11

*20 février espace Simone-de-Beauvoir, de 13h30 à 19h* » (droit d'inscription de 7€). En attendant, les jeunes aînés améliorent leur jeu dans une franche camaraderie. C'est ainsi tous les mardis après-midi à la maison de l'amitié, place de l'église. Belote et rebelote.

**À noter :** grand pot-au-feu organisé par l'amicale des retraités le 25 janvier salle Simone-de-Beauvoir. 15 € de participation, bénéfices reversés à une œuvre sociale ou humanitaire. Inscription au 02 40 94 52 81.

## SECONDE VIE PLEINE DE COULEURS



L'alizarine est un colorant rouge d'origine végétale, extrait de la racine de la garance des teinturiers. C'est aussi le nom d'un atelier, celui de Sabrina Guéhennec. Diplômée de l'École Pivaut à Nantes, la jeune créatrice donne une seconde vie à nos meubles. Ceux remisés dans le coin de la maison, ceux qu'on estime ringards, ou tout juste bon à entreposer de l'outillage ou d'anciennes bricoles sans importance. Que ce soit pour donner un coup de jeune à de désuètes commodes ou chiffonniers, Alizarine sort son pinceau magique, patine, colore, ravive. « *Je transforme les meubles*

ATELIER ALIZARINE  
Contact : Sabrina Guéhennec  
Tél. 06 22 35 52 81

*pour en faire des objets uniques, après avoir apprécié les attentes de son propriétaire : faux bois, décors floraux, arabesques ou décors plus modernes... Je ne suis jamais à court d'idées.* » Alizarine, c'est aussi des cours (pour adultes) de patine, de peinture décorative, de peinture huile et acrylique sur toile.

## Sur les planches, un conseil

Un maire, des adjoints, des délibérations. *Conseil municipal*, de Serge Valletti, est la dernière trouvaille de l'association théâtrale La cavale. Une pièce jouée du 6 au 22 mars prochain, à l'espace Simone-de-Beauvoir.

27 années d'existence et toujours le même cap : le plaisir sur scène pour la troupe de La cavale, composée d'une douzaine de membres - acteurs, techniciens, metteurs en scène -. Gaylord Trocmé, qui a succédé à Catherine Boucet à la présidence de l'association, confirme une « préférence pour le théâtre contemporain. Nous aimons aborder des domaines différents chaque année, en faisant alterner un texte d'auteur et un spectacle réunissant des sketches autour d'un thème commun ». L'argent, les rapports humains, le cinéma...

L'an passé, la famille était au cœur de la dernière création de la troupe, qui sait aussi former de nouveaux adeptes des ateliers théâtre pour enfants et ados sont encadrés depuis une dizaine d'années par Laurence Colin, comédienne professionnelle. Chaque année, ces jeunes acteurs présentent au printemps le fruit de leur travail, et de leur talent.



### La fusée démocratie

« Nous aimons divertir bien sûr, mais aussi présenter un reflet des préoccupations de notre société », indique Gaylord Trocmé. Voilà sans doute ce qui a poussé la troupe à investir le champ de la citoyenneté en présentant *Conseil municipal*. « Cette instance est le premier étage de la fusée démocratie dans notre pays. Ces élus, ce sont votre voisin, un membre de votre famille, un commerçant... Bref, des femmes et des hommes qui donnent de leur temps pour décider de choses aussi variées que l'emplacement des carrefours giratoires, ou l'utilisation des barbecues en zone inondable... » Rendez-vous avec La cavale pour "assister" à un

conseil municipal où il est question, entre autres, de l'installation d'une compagnie de théâtre professionnel dans la commune. « Des personnages hauts en couleur, qui décident, plaident, se disputent, s'excusent... »

Conseil municipal, les 6, 7, 14, 15, 21 et 22 mars.

### LA CAVALE

Théâtre adultes et ateliers pour les jeunes.

Renseignements :

Pascale Bézier 02 40 94 54 46,

Véronique Julien 02 40 94 56 14

ou Catherine Boucet 02 40 94 59 57

<http://lacavale.webnode.fr>



Ils sont jeunes, ou plus âgés. Garçons, filles, parfois mélangés. Ils apprécient l'amorti, ne jurent que par le smatch, et

compétiteurs et une cinquantaine de jeunes joueurs », indique Mickaël Jalais, président du Treillières badminton

## Fans au volant

jonglent avec le filet, flottant d'un côté ou de l'autre. Tous aiment le bad, comprendre "badminton", sport tonique, endurant, tactique. « Nous comptons près de 150 adhérents, dont une trentaine de

club. La pratique, nous l'avons compris, est d'abord un moment sport de loisirs. « Bonne nouvelle », poursuit Mickaël Jalais, « il reste quelques places sur des créneaux adultes ». Le sportif donne rendez-vous à tous les adeptes de la pratique à venir apprécier le bad les 7 et 8 février prochain, à l'occasion d'un « tournoi seniors en double, réunissant près de 300 compétiteurs venus de toute la région ».

Salle Héraclès, entrée gratuite.

Treillières badminton club - Renseignements : Mickaël Jalais 02 51 81 05 16

## Treillières Autrement

## LE GROUPE DE LA MAJORITÉ

Cela ne vous aura pas échappé, l'Opposition s'est largement exprimée dans la presse en fin d'année. Elle s'attaque aux projets de la Municipalité, avec le même leitmotiv : l'absence de consultation.

N'a-t-elle pas vu la participation nombreuse à la réunion publique du 15 décembre ? C'était pourtant évident : l'espace Simone-de-Beauvoir était comble après la séance du Conseil Municipal. Nombre d'entre vous se sont retrouvés debout, pour la présentation du projet du futur quartier face à la Mairie. Pendant trois semaines, chaque Treillierain a pu prendre connaissance du projet affiché en Mairie, et faire ses suggestions sur un registre.

Pour bien comprendre ce projet, un dossier complet y est consacré dans ce magazine.

Communication, concertation : ce grand projet urbain est celui de tous les Treillierains.

Les élus de l'opposition s'inquiètent : « La mairie ne semble pas être pilote de cette opération. ». Qu'ils se rassurent, ce projet est en réflexion depuis deux ans. C'est un engagement d'Alain ROYER et de son équipe : « Créer un nouveau quartier d'habitat, de commerces et de services face à la mairie. ». C'est un projet audacieux qui va développer la vitalité de la commune sans la dénaturer. C'est un projet cohérent piloté par une équipe qui tient ses engagements : « Offrir un habitat durable, ... avec des espaces publics accessibles à tous, où jeunes et moins jeunes pourront se rencontrer ».

L'autre cible de l'Opposition est la rénovation de la Place du Champ-de-Foire : « ... nous n'avons aucune idée de ce que sera cette place... ».

Mauvaise foi ou polémique ? L'implantation du pôle médical n'est que le premier élément de la rénovation du cœur de bourg. Si ce projet n'a pas été présenté, c'est qu'il n'est pas suffisamment avancé.

En 2015, vous pouvez compter sur le groupe de la Majorité pour poursuivre son action, tenir ses engagements et mener à bien tous les projets en toute transparence et en concertation avec vous.

En attendant de vous rencontrer, nous souhaitons à vous et à vos proches, joie, bonheur et santé pour cette nouvelle année.

[www.treillieresautrement.com](http://www.treillieresautrement.com)

Nous contacter : [treillieresautrement@orange.fr](mailto:treillieresautrement@orange.fr)

## Vivre à Treillières

## LE GROUPE DE L'OPPOSITION

Une fois de plus, nous aimerions être positifs mais nous ne le pouvons pas, et c'est loin de nous faire plaisir. Mais on ne peut pas être d'accord avec les méthodes bien peu démocratiques de notre maire :

- Les conseils municipaux sont mornes et désuets : les dossiers y sont à peine présentés, la première adjointe allant même jusqu'à s'étonner de la tenue de débats en conseil municipal. En décembre, la vente de la moitié de la place du Champ de Foire à un privé n'a fait l'objet d'aucune présentation de plan ni d'organisation de la future place. On croit rêver...

- Les instances de consultation ne sont pas écoutées. Ainsi, le conseil des sages a émis de fortes réserves sur la création d'une résidence senior de luxe à 2000€ par mois qui a été choisie par la municipalité, qui manifestement ne répond pas aux besoins des seniors treillierains. Qu'à cela ne tienne : le maire la veut, Treillières l'aura.

- Le maire va urbaniser le secteur devant la mairie : on va passer de 3,5 hectares à moins d'1 hectare pour faire du sport en extérieur. C'est tout simplement dramatique. A quelle concertation ont eu droit les collègues, les écoles et les parents d'élèves ?

- Les réunions de quartier ont disparu depuis deux ans et demi. N'y aurait-il rien à dire sur nos villages ?

- Le référendum local proposé et promis par le maire lors de sa campagne électorale, est tout simplement jeté à la poubelle en ce qui concerne le déplacement du SUPER U, « puisqu'on a gagné les élections »... Quel mépris pour les électeurs.

- La réunion publique du 15 décembre a fini par anéantir nos maigres espoirs. Ce fût une simple mise en scène où l'intérêt privé des promoteurs a primé sur l'intérêt général. La municipalité ne fait qu'informer et, ici, ce sont les promoteurs qui ont fait le projet de la commune et pas le contraire !

Où est la prise en compte de l'intérêt général dans ce rejet du débat démocratique ? Au-delà des clivages politiques, ces méthodes ne sont pas les nôtres. Nous aurions proposé de la concertation, de la participation, des réunions de quartier... Bref, une réelle démocratie locale que nous méritons tous.

Les conseillers municipaux du groupe « Vivre à Treillières » : Emmanuel Renoux, Soumaya Bahirai, Alain Blanchard, Martine Morel, Jean-Pierre Tual, Joëlle Chesnais.

Le conseiller communautaire du groupe « Vivre à Treillières » : Emmanuel Renoux

[www.vivreatreillieres.com](http://www.vivreatreillieres.com)

[vat@vivreatreillieres.com](mailto:vat@vivreatreillieres.com)

twitter : @Info\_VAT

Prochain conseil municipal, le lundi 26 janvier 2015 à 19h30

Séances du 17 novembre et 15 décembre 2014

**FINANCES :**

**Décision modificative n°1 inscrite au budget communal pour + 208 285,89 €** en section de fonctionnement et – 886 643,63 € en section d'investissement : 23 voix pour et 6 voix contre.

**Décision modificative n°1 inscrite au budget assainissement** pour – 235 000 € en section de fonctionnement et – 180 000 € en section d'investissement : unanimité.

**Renouvellement de la ligne de trésorerie** pour un montant d'1 M€ auprès de la banque postale : 23 voix pour et 6 abstentions.

**Autorisation** donnée à Monsieur le Maire, à engager, liquider et mandater, avant le vote du budget, les dépenses d'investissement à hauteur de 485 000 € sur le budget de la commune, et à hauteur de 50 000 € sur le budget assainissement : unanimité.

**Demande de subvention** au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux concernant l'agrandissement du cimetière ou la création d'une halle de sport de raquettes : unanimité.

**TAXES – TARIFS**

**Taux de la taxe d'aménagement** fixé à 5 %, exonérations en application de l'article L331-9 du Code de l'Urbanisme : unanimité.

**Instauration de la taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains nus** devenus constructibles sur le territoire de la commune : unanimité.

**Tarifs municipaux 2015** maintenus au même niveau qu'en 2014 : unanimité.

**Tarifification 2015 du traitement des eaux usées** à 1,85 € m<sup>3</sup> (en baisse par rapport à 2014) – maintien de la participation à l'assainissement collectif au niveau de 2014 : unanimité.



**URBANISME**

**Bilan financier annuel de la Zac de Vireloup** présenté par la Société d'Équipement de Loire-Atlantique (SELA) : unanimité.

**Dénomination de voie** : voie desservant le lotissement LA JOURCER – rue du pertu dénommée rue le Haut des Roches : unanimité.

**Opération pôle santé – place du champ de foire** : engagement à la désaffectation et au déclassement du domaine public au plus tard le 31 décembre 2015 – vente de l'assiette foncière nécessaire à la réalisation d'un pôle médical et paramédical au prix de 220 €/m<sup>2</sup> : 23 voix pour, 6 voix contre.

**Changement de dénomination de voie** : avenue des sports renommée avenue du Général-de-Gaulle : 23 voix pour, 6 voix contre.

**TRAVAUX**

**Avenant n°1 au marché de réfection de voirie** – programme 2014 pour un montant de 15 782,10 € HT : 23 voix pour, 6 contre.

**Avenant n°6 au marché de travaux d'extension du réseau d'assainissement** des eaux usées – lot 1, canalisations et ouvrages annexes : 27 voix pour, 2 abstentions.

**Rapport annuel Atlantic'eau** – avis sur le prix et la qualité du service d'eau potable pour l'exercice 2013 : unanimité.

**Rapport annuel Nantaise des Eaux** – avis sur l'exécution des services publics d'assainissement pour l'exercice 2013 : unanimité.

**ENFANCE-JEUNESSE**

**Création d'un conseil municipal d'enfants** – approbation du règlement du CME – budget annuel de fonctionnement alloué : 1500 € : unanimité.

**Renouvellement du contrat enfance-jeunesse passé** avec la CAF de Loire-Atlantique pour les années 2014-2017 : unanimité.

**Réservation de 3 600 heures en crèches d'entreprises** pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2015 : unanimité.

**ASSOCIATIONS**

**Attribution de subventions sur projet** à plusieurs associations pour un montant total de 3 779,25 € : 23 voix pour, 6 abstentions.

**POLITIQUE**

**Soutien à la motion de l'Association des Maires de France** qui demande un réexamen du plan de réduction des dotations de l'État, l'arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, source d'inflation de la dépense, la réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociations : 22 voix pour, 6 voix contre, 1 abstention.

L'ensemble des délibérations adoptées en conseil municipal est consultable sur le panneau d'affichage situé sur le CCAS et dans le hall d'entrée de la mairie.

## Courts circuits

Place du champ de foire, tous les jeudis soirs, de petits exploitants entretiennent un mode de distribution direct en privilégiant le marché local et la proximité avec les consommateurs.

Une façon aussi de prouver que, dans ce monde de l'ultra consommation, un autre légume est possible.

Amapiens\* : on les appelle ainsi, celles et ceux qui viennent chercher leur panier de légumes, tout juste sortis de terre, et repartent, sans sortir leur porte-monnaie. Des poireaux et des salades, mais aussi du pain, du miel, du thé, des confitures... « Et, selon la saison et un planning bien établi, des huîtres, des jus de fruit, des algues alimentaires, des volailles, du fromage... » poursuit Hervé Le Roux, président de l'Amap de Treillières. « Chacune des 200 familles adhérentes à l'association s'engage sur au moins un contrat, certaines s'en contentent, d'autres cumulent et viennent du coup chaque semaine ». L'adepte du « penser global, agir local », garantit « une pro-



duction biologique, respectant de saines conditions de culture. La tendance est au consommer local, au retour au produit fermier », dit-il. Et dans ce mode économique prônant le circuit court, c'est-à-dire du producteur au consommateur, la confiance est primordiale. Depuis sept années désormais, l'Amap de Treillières reste fidèle à ces valeurs.

\* membre du réseau des Amap. Une Amap est une association pour le maintien d'une agriculture paysanne ayant pour objectif de préserver l'existence et la continuité des fermes de proximité, dans une logique d'agriculture durable.

### Le thé prend l'eau



C'est une expérience pilote qui sera renouvelée au printemps prochain. Pourquoi ne pas privilégier, pour l'acheminement de certains produits arrivant par la Loire, tels le thé ou le chocolat, l'utilisation d'un moyen de transport au bilan carbone proche de zéro ? Un acheminement propre, que pro-

meut Hervé Le Roux, président de l'Amap. « L'idée est simple : le thé vient des Açores et le chocolat de République Dominicaine. Ces deux produits ont été acheminés via un voilier de commerce (ndlr : société brestoise Towt), jusqu'à l'estuaire de la Loire, puis le quai de la fosse, à Nantes. » Et ensuite ? « Ensuite, c'est à nous d'organiser la fin du voyage de ces produits jusqu'à Treillières, en profitant des opportunités de la Loire et de l'Erdre : nous disposons de péniches, le transport par le fleuve nous apparaît comme naturel. »

Traçabilité assurée, mode de transport doux, l'initiative peut surprendre et pourtant fonctionne. Le projet est également éligible à un soutien financier européen.

### Du sens à l'économie

Le prix des produits, payés à l'avance, est calculé pour assurer un revenu correct au producteur. De manière aussi à lui permettre de cultiver sans verser dans la productivité à tous crins. Loin des effets de mode, le modèle économique des Amap séduit, le moment – souvent familial – de la distribution permet de rétablir un lien honnête entre le champ et l'assiette. Gaëlle, la quarantaine, vient avec ses enfants une fois par mois, et apprécie autant le fonctionnement que la richesse du contact : « j'aime toucher les produits, les regarder, croiser ici d'autres Treillierains. Je sais surtout d'où viennent les produits que je cuisine ensuite, ça me rassure. Et faire vivre l'économie locale, je trouve que cela a du sens. »

**L'Amap va s'installer prochainement derrière la mairie.**

Infos sur le site [www.amapdetreillieres.fr](http://www.amapdetreillieres.fr)



**L'ASSASSIN QU'ELLE MÉRITE**  
par Wilfrid Lupano  
et Yannick Corboz  
Éditions Vents d'ouest  
Bande-dessinée prévue  
en 4 tomes

Une fresque passionnante  
de l'Europe à l'aube du

20<sup>e</sup> siècle. La rencontre improbable d'un jeune garçon pauvre et d'un dandy désabusé qui va bouleverser leur vie et celle de leur entourage. L'histoire est magnifiquement illustrée et les couleurs réhaussent le dessin et l'atmosphère.

On attend avec impatience le 4<sup>e</sup> tome.



**LA FESSÉE : 100 QUESTIONS-RÉPONSES SUR LES CHÂTIMENTS CORPORELS**

par Olivier Maurel,  
préface d'Alice Miller,  
Éditions La Plage.

« Une bonne fessée n'a jamais fait de mal à personne ! ». C'est cette phrase inscrite dans notre mémoire d'enfant puis de jeune parent que décrypte Olivier Maurel, auteur de plusieurs livres sur l'éducation.

Après un historique de la fessée, il explique avec des mots simples les dernières études scientifiques sur les conséquences, notamment neurologiques, sur les tout-petits quand l'adulte utilise des petites tapes et autres châtimements corporels pour inculquer les règles de vie.



**MINECRAFT : LE GUIDE OFFICIEL POUR LES DÉBUTANTS**

par Mojang,  
Éditions Gallimard

Un guide qui ravira les petits et grands, fans du célèbre jeu Minecraft.

Comment se repérer dans les différents modes, comment se nourrir, construire des abris, des outils, dans un monde

fabuleux ressemblant étrangement aux Légo. Trois autres titres à découvrir à la bibliothèque : Combat, Construction, Redstone.

Renseignements et inscriptions bibliothèque municipale  
au 02 40 94 61 76 – [www.livrelecture.cceg.net](http://www.livrelecture.cceg.net)

**MAIRIE DE TREILLIÈRES**

57, rue de la mairie,  
44119 Treillières cedex  
Téléphone : 02 40 94 64 16  
Horaires : Lundi au vendredi  
9 à 12 h 30 • 14 à 17h30  
(mairie fermée le jeudi après-midi).  
Permanence état civil et formalités :  
Samedi de 9 à 12 heures.

**DÉCHÈTERIE DE GRANDCHAMP-DES-FONTAINES**

Horaires d'hiver  
Lundi, mercredi, vendredi :  
9 à 12 h et 14 à 17 h  
Mardi et jeudi : 14 à 17h  
Samedi : 9 à 17 h  
Tél. 02 51 12 10 42  
Accès sur présentation d'une carte d'accès nominative que vous pouvez obtenir à la mairie de Treillières muni d'un justificatif de domicile.

**PERMANENCES - SERVICES GRATUITS**

Conciliateur de justice  
Les permanences de François Logodin, ont lieu tous les mardis de 14h30 à 17h30 à la mairie de La Chapelle-sur-Erdre avec ou sans rendez-vous. Courriel : [francois.logodin@laposte.net](mailto:francois.logodin@laposte.net)

**CABINETS INFIRMIERS**

Sylvie Brière et  
Isabelle Désormaux,  
2 rue Nicolas-Boileau  
Tél. 02 40 77 81 96

Marie-Anne Viaud, Karine Gicquel, Brigitte Boussard, Pascale Nogue  
13 rue du Bois Guitton  
Tél. 02 40 94 53 77

**SERVICES DE GARDE**

Médecins : le 15  
Pharmacies de garde,  
appelez le 32 37

**ÉLUS D'ASTREINTE LE WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS**

Un adjoint au maire est d'astreinte pour répondre aux besoins de la population treilliéraine. Pour être mis en relation, contactez la gendarmerie de La Chapelle-sur-Erdre. Tél. 02 40 72 07 01

**CCAS** de Treillières  
Tél. 02 40 94 52 42

**LE MARCHÉ** chaque  
jeudi de 8h30 à  
13 heures, place de la  
Liberté - Treillières

**SERVICE EMPLOI**

d'Erdre & Gesvres  
25 rue du Général de Gaulle  
44 119 Grandchamp-des-Fontaines  
Tél. 02 51 12 10 94

**TAXIS - 7J/7 ET 24 H/24**

Taxis de l'Erdre  
Tél. 06 60 87 00 66  
Taxi Gilbert  
Tél. 06 14 70 62 33

**POLICE MUNICIPALE**  
Tél. 02 40 26 83 89

**GENDARMERIE**  
de La Chapelle-sur-Erdre  
Tél. 02 40 72 07 01

**LE SERVICE PUBLIC**  
en détail sur :  
[www.treillieres.fr](http://www.treillieres.fr)

**Ma Bibliothèque municipale**

Horaires d'ouverture au public

Mardi : 16h00 à 18h00

Mercredi : 10h00 à 12 h00 – 14h00 à 18h00

Jeudi : 10h00 à 12h00

Vendredi : 16h00 à 19h00

Samedi : 10h00 à 12h30 - 14h00 à 16h30

Dimanche : 10h30 à 12h00

12 place de la Liberté - 44119 Treillières

Tél. 02 40 94 61 76

[www.livrelecture.cceg.net](http://www.livrelecture.cceg.net)

JANVIER

**Mardi 20 – 18h**

Au collège privé Helder-Camara, une réunion d'informations prévue pour les parents de futurs élèves de 6<sup>ème</sup>.  
Tél. 02 51 77 07 33

**Vendredi 23- 14h à 16h**

**CAUE 44 : conseil architectural**  
permanence de Philippe Martial, prendre RDV à la direction de l'aménagement, l'urbanisme et les services techniques au 02 40 94 52 16 bureau du RDC de la mairie

**Samedi 24 – 9h-13h**

**Portes ouvertes** au collège privé Helder-Camara. Tél. 02 51 77 07 33

**Dimanche 25 – 12h**

**Grand pot-au-feu** organisé par l'amicale des retraités salle Simone-de-Beauvoir. 15€, inscriptions au 02 40 94 52 81

**Lundi 26 – 19h30**

**Conseil municipal** à la mairie, salle du conseil.

**Lundi 26 – 15h15 à 16h15**

**Permanence de Michel Ménard**  
Député de la circonscription  
Sur RDV au 02 40 68 70 04  
mairie de Treillières

**Vendredi 30 – à partir de 18h**

**Portes ouvertes des écoles publiques :**  
La Chesnaie - A.-Vincent - J-Fraud

**Vendredi 30 – 15h à 18h**

**Permanence psychologue** de l'école des parents sur RDV au 02 40 16 72 33

**Vendredi 30 – 19h**

**Apéro lecture** «Quel temps» proposé par la bibliothèque avec Géraldine Fur auteure treilliéraine

FEVRIER

**Lundi 23 – 19h30**

**Conseil municipal** à la mairie, salle du conseil.

**Mercredi 25 – 19h**

**Conseil communautaire** au siège la CCEG

**Jeudi 26 – 16h30**

**Réunion publique du CCAS**, présentation et visite d'un appartement témoin, salle du conseil.

**Lundi 2 – horaires de la mairie**

**Inscriptions Ecoles publiques** au guichet Famille (se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile)

**Mercredi 4 – 10h**

bibliothèque : Bébés lecteurs (0-3ans)

**Mercredi 4 – 10h**

**La collecte de la ferraille** a lieu à des dates fixes dans toutes les déchèteries d'Erdre et Gesvres. Ce dispositif de collecte a pour but d'endiguer les vols de métaux. Egalement les samedis matin 21 et 28 février à Grandchamp-des-Fontaines, ainsi que le mercredi 11 février à Vigneux-de-Bretagne. Toutes les dates de collecte 2015 sont sur le site [www.trivolution.fr](http://www.trivolution.fr).

**Du mercredi 9 au vendredi 20**

**Trouver son job d'été.** La Maison de l'emploi et de la formation d'Erdre & Gesvres se mobilise pour un dispositif spécial «Job d'été». Comment s'y prendre pour trouver son job d'été ? Information prévue le 12 février à 18h à Grandchamp-des-Fontaines et le 4 mars à 18h à Nort-sur-Erdre. Atelier autour du CV et de la lettre de motivation : le 19 février à 14h à Grandchamp-des-Fontaines et le 11 mars (14h) à Nort-sur-Erdre.  
Infos au 02 51 12 10 94.

**Vendredi 13 – 20h15**

**Spectacle Patchwork de la chanson française** avec Renata et Francis Harbulot, espace Simone-de-Beauvoir.

**Mercredi 18 –**

**15h30**

**Mercredi des histoires** à la bibliothèque (à partir de 4 ans)

**Vendredi 27 – 15h à 18h**

**Permanence psychologue** de l'école des parents sur RDV au 02 40 16 72 33

**Vendredi 27 – 19h**

**Apéro lecture** «Le sang des 7 rois» à la bibliothèque avec Régis Goddy

**Vendredi 27- 14h à 16h**

**CAUE 44 : conseil architectural**  
permanence de Philippe Martial, prendre RDV à la direction de l'aménagement, l'urbanisme et les services techniques au 02 40 94 52 16 bureau du RDC de la mairie

MARS

**Lundi 2 – 15h15 à 16h15**

**Permanence de Michel Ménard**  
Député de la circonscription  
Sur RDV au 02 40 68 70 04

**Vendredi 6 - samedi 7 – 17h à 20h**

**Portes ouvertes du lycée Monge La Chauvinière.** A Nantes, une occasion pour les collégiens et leurs parents de découvrir l'ensemble des formations du lycée. Le vendredi et de 9h à 12h le samedi.

**Mercredi 4 – 10h**

**Bébés lecteurs** (0-3ans) à la bibliothèque

**Vendredi 6 et samedi 7**

**portes ouvertes du lycée Monge La Chauvinière** à Nantes, une occasion pour les collégiens et leurs parents de découvrir l'ensemble des formations du lycée. De 17h à 20h le vendredi et de 9h à 12h le samedi.

**Lundi 9 mars – 20h**

**Café pédagogique** « Rythmes de la vie de l'enfant » - partenariat Ville de Treillières, FCPE et CEMEA. Espace Simone-de-Beauvoir :

**Mercredi 18 – 15h30**

**Mercredi à histoires** (à partir de 4 ans) à la bibliothèque

**Samedi 21 – 15h**

**Bébés lecteurs** (0-3ans) à la bibliothèque

**Tous les lundis**

**après-midi de 14h à 17 h**

**Permanence de CLIC**  
uniquement pour le handicap / Bureau face à l'accueil.

\* collecte décalée en raison d'un jour férié

Collecte des déchets ménagers	Collecte des sacs jaunes
Jeudi 22 janvier	
Jeudi 29 janvier	Jeudi 29 janvier
Jeudi 5 février	
Jeudi 12 février	Jeudi 12 février
Jeudi 19 février	
Jeudi 26 février	Jeudi 26 février
Jeudi 5 mars	
Jeudi 12 mars	Jeudi 12 mars

Retirez vos sacs jaunes à l'accueil de la mairie.

Plus d'infos : [www.trivolution.fr](http://www.trivolution.fr)